



Assemblée générale de l'HIMASE du 29 mars 2017 au centre Pouchet du CNRS

Présents: Paul Bouland, Alain Dalançon, Laurent Frajerman, Jacques Girault, Loïc Le Bars, Tony Legendre, Gérard Montant, Claude Pennetier, Guy Putfin, Evelyne Rognon, Jean-Paul Roux, Jean-Luc Villeneuve.

Excusés: Jean Battut, Luc Bentz, Fabrice Coquelin, Jeanine Gavet, Guy Georges, Benoit Kermaol, Joël Oger, François Printanier.

Assemblée générale extraordinaire

La dernière assemblée générale a prévu de simplifier les statuts concernant le quorum des 2/3 nécessaire pour réunir valablement le bureau.

Les propositions de modification des statuts ont été soumises aux membres de l'association dans le n° 21 du bulletin HIMASE-Infos (décembre 2016), soit, conformément à l'article 11 des statuts, trois mois avant la réunion de l'Assemblée Générale.

L'assemblée générale extraordinaire est réunie à cet effet. Elle vote à l'unanimité sur cette proposition de modification des statuts : « à l'article 9, supprimer l'avant dernière phrase : *Il [le bureau] n'est valablement réuni qu'en présence des deux tiers des membres* ».

Assemblée générale ordinaire

Rapport d'activité présenté par le secrétaire général de l'HIMASE pour l'année 2016.

Notre précédente assemblée générale s'est tenue ici, au Centre Pouchet, le 3 février 2016. L'AG avait été précédée d'une rencontre avec Marie-Georges Buffet, ancienne ministre de la jeunesse et des Sports, et plusieurs anciens responsables syndicaux sur le thème "*Syndicats et associations dans la Jeunesse et les Sports : quelle place dans l'institution ? Quel dialogue social ?*" qui avait réuni 19 personnes.

Le bureau de l'HIMASE s'est réuni 3 fois: le 3 février, à l'issue de l'assemblée générale, le 21 avril et le 13 octobre. Les comptes rendus ont été publiés dans HIMASE-Infos n°20 de mai 2016 et n° 21 de décembre 2016. Le bureau du 13 octobre avait été précédé d'une réunion de travail avec l'équipe du Maitron pour envisager la suite du travail de biographies pour la période suivante.

Claude Pennetier, Alain Dalançon et Guy Putfin ont participé aux réunions du CA de l'association des amis du Maitron (31mars et 8 septembre). Claude Pennetier en est devenu co-président avec Jean-Louis Robert.

Pour marquer la fin de la 5^e période et la publication du tome 12, un colloque Maitron a été organisé les 6 et 7 décembre, auquel plusieurs d'entre nous ont participé. Le 6 décembre, au centre Pouchet, le colloque avait pour thème, *Le Maitron : Regards et perspectives internationales*. Le 7 décembre, à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, après l'assemblée générale de l'association des amis du Maitron, se tenait la journée Maitron, qui s'est terminée par la remise du Prix Jean Maitron. C'est Guy Putfin, au nom de l'UNSA Éducation, qui a remis le prix à Pauline Brangolo, pour son mémoire "*Les filles de Lip (1968-1981), trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*".

Le lendemain matin au Centre Pouchet, se tenait, à l'initiative des éditions de l'Atelier et de l'équipe du Maitron, Paul Bouland et Claude Pennetier, en petit comité, une réflexion sur l'avenir du Maitron, et notamment sur son usage pédagogique, où sont intervenus Evelyne

Rognon pour l'Institut de la FSU, Alain Dalançon pour l'IRHSES, Luc Bentz pour l'UNSA Éducation et Bernadette Groison pour la FSU.

Et si on veut déborder le rapport d'activité sur 2017, il faut bien entendu ajouter cette grande journée du Printemps du Maitron au grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 22 mars, à laquelle nous étions un bon nombre à être présents.

L'HIMASE a été créée, notamment, pour servir de support au groupe du "Maitron enseignants". Elle a rempli son rôle. Il lui appartient de tracer des perspectives pour la poursuite du travail de biographies des militants de l'Éducation pour les périodes suivantes.

Discussion

On fait remarquer que le site n'est pas toujours actualisé, et que depuis le piratage, il n'a pas été complètement "nettoyé". Après discussion, l'assemblée propose qu'il y ait plusieurs administrateurs du site de l'HIMASE pour se partager le travail.

Concernant la période 1940 - 1968 du Maitron, il y a des biographies de militants qui n'ont pas été faites y compris de militants importants. Il conviendra de les recenser et de rédiger en priorité ces biographies

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

L'absence du trésorier n'a pas permis la présentation des comptes de l'HIMASE.

Les chèques d'adhésion sont remis au président.

Élection du bureau

Lors de la précédente Assemblée générale, Le bureau sortant avait été exceptionnellement reconduit pour que ce soit la même équipe qui reste jusqu'à la publication du dernier volume (tome 12) du Maitron de la période 1940-1968.

Le bureau doit donc être renouvelé lors de cette assemblée générale, pour 3 ans.

(Rappel des statuts : « La direction de l'Association est assurée par un Bureau élu par l'Assemblée Générale. Il est composé d'une dizaine de membres, renouvelables tous les trois ans. Les membres sortants sont rééligibles. La composition du Bureau doit refléter celle de l'Association. »)

Liste des candidats sortants qui se représentent:

Luc Bentz, Alain Dalançon, Jacques Girault, Loïc Le Bars, Gérard Montant, Claude Pennetier, Guy Putfin, Jean-Luc Villeneuve.

En leur absence, Gérard Requigny et Louis Weber sont considérés comme se représentant.

Nouveaux candidats:

Paul Bouland (co-directeur du Maitron), Evelyne Rognon (présidente de l'Institut de recherches de la FSU)

L'assemblée générale adopte à l'unanimité la liste des candidats au bureau.

Perspectives

Réflexions sur l'orientation à donner aux travaux de l'HIMASE.

- La suite des travaux de biographie pour les périodes suivantes se fera sur internet. On n'envisage pas de publication globale, mais on n'exclut pas non plus, le cas échéant, une ou plusieurs publications thématiques.

- La période à traiter : pour le Maitron, la 6^o période doit aller de 1968 à 1981, et la 7^o période, de 1981 à 1995. En ce qui concerne le Maitron enseignants, nous pensons qu'il est préférable de traiter l'ensemble des deux périodes, de 1968 à 1995.

- Comment pourra se faire la mise en ligne des biographies? De toute façon pas par lettre alphabétique comme précédemment. Plutôt par ensembles thématiques à définir, et qui pourraient être accompagnés d'une étude spécifique qui serait également accessible en

ligne, et qui pourraient faire l'objet d'une présentation et d'interventions à l'occasion des AG de l'HIMASE

- Quel pourra être le rôle de l'HIMASE?

- un lieu d'échange de listes de biographiables
- la définition des groupes à étudier
- l'attribution des biographies aux auteurs
- la rédaction de synthèses thématiques
- et aussi, le rappel (ou la redéfinition) des normes générales à respecter pour les biographies ainsi que pour le balisage (normes pour les recherches par mots clefs)

Après un débat portant notamment sur la question de la priorité à donner ou non à la période 1968 - 1981, et sur les méthodes de travail à mettre en place, l'assemblée générale propose que dès à présent, le bureau se saisisse de ces réflexions.

Réunion du nouveau bureau

À l'issue de l'assemblée générale, le nouveau bureau se réunit.

Il décide, dans l'immédiat et sans que cela engage pour toute la durée du mandat, de reconduire dans leurs responsabilités précédentes les membres réélus. Président, Jacques Girault, vices présidents, Claude Penneret et Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général, Guy Putfin, trésorier, Louis Weber.

La discussion porte ensuite sur les perspectives et l'organisation du travail. Jacques Girault précise qu'il axera son travail sur les compléments à apporter à la période précédente et qu'il serait souhaitable pour la période suivante de mettre en place une équipe restreinte de coordination dont il ne fera pas partie. Il continuera toutefois à fournir des éléments pour la rédaction des notices

Le travail pour la ou les périodes suivantes sera différent et nécessitera de nouvelles méthodes car la documentation et les sources ne sont pas à chercher dans les archives publiques. Il faudra faire appel à nos ressources propres, à des témoignages, à des questionnaires à remplir...

La question se pose du nombre d'administrateurs ayant accès à la mise en ligne des biographies.

Pour la rédaction des biographies, il faudra s'entourer d'une équipe rédactionnelle, car ce n'est pas l'équipe restreinte de coordination qui pourra se charger d'écrire toutes les biographies !

Il faudra faire des choix, bien sûr à partir des militants syndicaux les plus importants, identifiés à partir des instances, mais aussi chercher les responsabilités associatives ou politiques. Comme cela a déjà eu lieu, il faudra aussi faire en priorité les biographies des militants qui décèdent. Pour sélectionner des biographies à mettre en ligne, les thématiques pourront être, en plus des instances syndicales, des régions, ou des militants des mutuelles, des mouvements pédagogiques, des femmes ...

C'est tout ce travail de choix d'axes de travail que devra entreprendre la petite équipe chargée de la coordination des recherches.

Le bureau tiendra sa prochaine réunion le jeudi 14 septembre à 14 h au centre Pouchet (où se trouve désormais hébergée l'équipe du Maitron), avec la possibilité de déjeuner sur place auparavant.

Le secrétaire général, Guy Putfin

